

GravitHy
Les Docks Atrium 10.6
10 place de la Joliette - CS 13543
13567 Marseille Cedex 2

Objet : Contribution écrite de GravitHy à la concertation de Rte portant sur la création d'une ligne électrique 400kV entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent

GravitHy en bref

GravitHy est un projet de réindustrialisation d'envergure, qui prévoit de construire à Fos-sur-Mer une usine de fer réduit bas carbone à partir d'hydrogène. Ce projet permettra de décarboner la production d'acier à hauteur de 4 MtCO₂/an en produisant à partir de 2028 de l'hydrogène bas carbone sur site par électrolyse pour produire 2Mt de fer réduit par an. Cette première usine disposera de 700MW d'électrolyseurs, qui seront notamment alimentés via la nouvelle ligne 400kV. GravitHy sera donc rapidement un des acteurs majeurs dans la production et la consommation d'hydrogène sur le sol français, et un acteur majeur de la ré-industrialisation en région Sud.

GravitHy considère que la réalisation de cette ligne électrique est absolument essentielle et indispensable pour contribuer à transition écologique et pour satisfaire les besoins électriques de la région. Il souligne l'importance de cette infrastructure critique pour la décarbonation de la région Sud : aussi bien les nouveaux projets industriels mais également les data centers et les besoins croissants de la zone des consommateurs résidentiels.

1. Une option réaliste et compatible avec les ambitions climatiques et industrielles de la France

Il existe en région Sud, comme en France et en Europe, une forte conviction autour de la nécessité de décarboner rapidement l'économie et de ré-industrialiser le pays pour sortir des dépendances stratégiques desquelles la France a particulièrement souffert pendant la crise du COVID, puis la guerre en Ukraine.

L'impact de cette transition écologique induira une baisse significative des imports et de l'industrie existante, notamment celle basée sur les énergies fossiles, qui doit être compensée sur l'économie par des projets de réindustrialisation et d'électrification.

L'impact de ces choix de décarbonation et de ré-industrialisation sur la consommation d'électricité et les infrastructures de transport associées a été documenté de longue date, notamment par RTE dans son bilan prévisionnel 2050 publié dès février 2022.

La création de cette nouvelle ligne est donc la matérialisation physique, au même titre que le développement des éoliennes, des voitures électriques et de la rénovation énergétique des bâtiments, d'une société en mutation qui agit activement pour son autonomie et pour le climat, en cohérence avec ses engagements internationaux, et pour venir remplacer des infrastructures fossiles existantes.

2. Une infrastructure sans regret, quelles que soient les options choisies pour la politique énergétique de la France

Le bilan prévisionnel de RTE rappelait déjà le besoin de renforcer les infrastructures de transport d'électricité, en particulier en région Sud, et indépendamment du mix de production électrique choisi (figure 10.25) et du modèle de société choisi (y compris en recourant massivement à la sobriété et sans ré-industrialisation, figure 10.27).

Figure 10.25 Besoins d'investissement totaux sur le réseau de transport d'électricité, sur la période 2035-2050

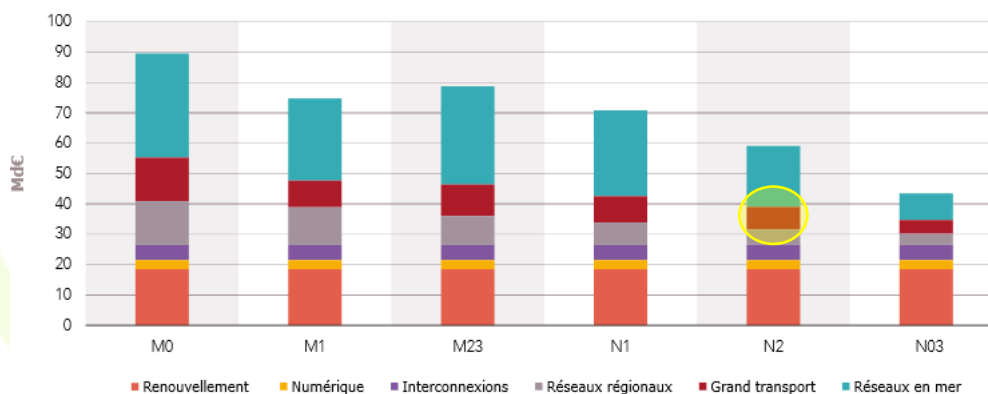
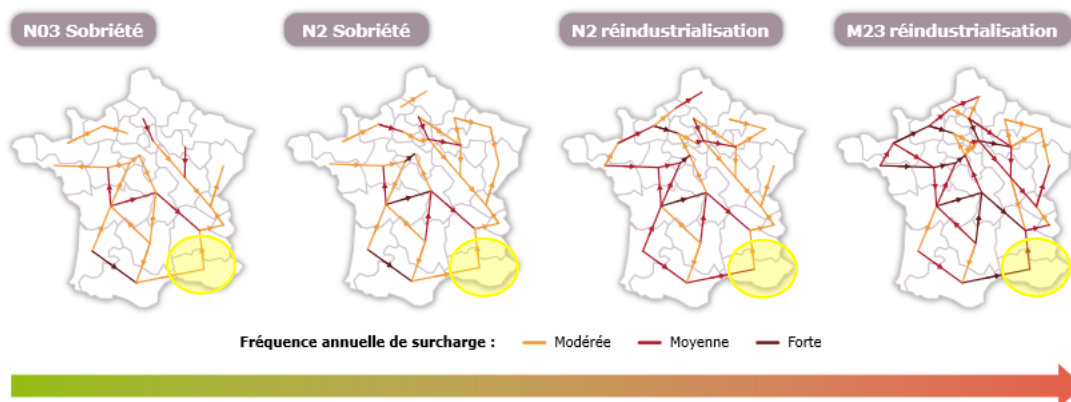


Figure 10.27 Fréquence de contraintes estimées dans des scénarios contrastés et dans des configurations sans renforcement du réseau actuel



Le rapport observe en particulier que « l'objectif de décarbonation de l'industrie doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion sur les délais d'adaptation du réseau et doit conduire à développer de manière anticipée des capacités d'accueil dans certaines zones industrielles ciblées ».

GravitHy se félicite donc de l'anticipation par les pouvoirs publics de cet enjeu, en proposant la construction cette nouvelle ligne, qui sera en mesure de répondre aux enjeux de la décarbonation en Région Sud, qui a la chance de disposer d'un socle industriel très important. Et alerte sur le fait que la non-réalisation de cette ligne conduira purement et simplement à une délocalisation des projets ailleurs en Europe ou dans le monde, voire à leur annulation du fait des montants déjà engagés pour leur implantation à Fos-sur-Mer.

3. Les retombées positives de la nouvelle ligne seront significatives

Sans nier les impacts, en partie inévitables, du projet sur l'environnement qui devront être évités, minimisés et compensés au maximum, GravitHy appelle toutefois à les mettre en balance avec les nombreux impacts positifs du projet, en particulier ceux émanant du projet de GravitHy à Fos-sur-Mer :

⇒ Une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre

L'électrification représente un levier majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dès 2030. Le projet de GravitHy permettra à lui tout seul d'éviter 4MtCO₂/an, soit plus de 5% des émissions industrielles françaises¹. En plus de cela, la DREETS estime à 2,6MtCO₂eq/an les émissions évitées sur les sites industriels existants dans la zone de Fos². Il faut enfin ajouter les réductions d'émissions permises dans les

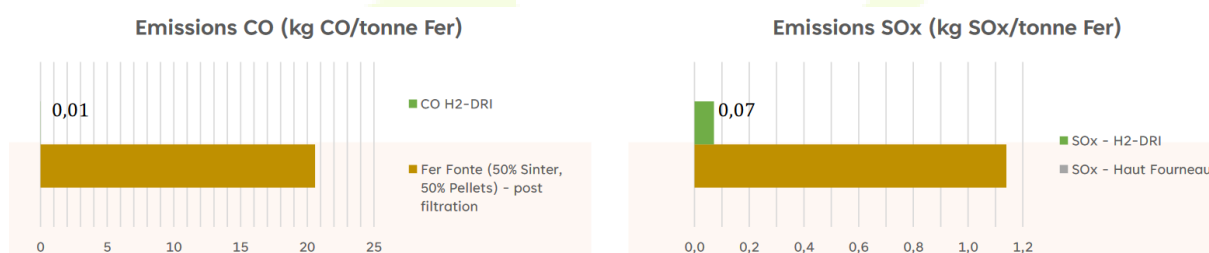
¹ CITEPA. Inventaire de gaz à effet de serre, format SECTEN, édition 2023

² DREETS. Décarbonation de l'Etat en région – dynamique du réseau national lauréats ZIBAC

autres secteurs en région Sud, notamment la mobilité et les bâtiments (qui représentent 13,6MtCO₂eq en 2021)³.

⇒ Une réduction de la pollution atmosphérique

En plus des évitements de gaz à effet de serre, l'électrification des procédés et l'usage de l'hydrogène permettent aussi d'éviter l'émissions de nombreux polluants atmosphériques en comparaison avec les procédés traditionnels (voir ci-dessous l'exemple des émissions de CO et de SOx d'un projet tel que celui de GravitHy en comparaison avec un haut fourneau⁴), et d'améliorer ainsi la qualité de vie des habitants de la région.



⇒ Des créations d'emplois industriels de qualité dans une perspective de transition juste

GravitHy, comme les autres projets de ré-industrialisation, apportent un relai de croissance essentiel face au déclin des industries basées sur les énergies fossiles pour maintenir des emplois de qualité dans la zone. A lui seul, le projet GravitHy permettra la création de près de 500 emplois directs. Aussi, le projet induira la création ou le maintien de nombreux emplois indirects, par exemple en maintenant le trafic de vrac solide du Grand Port Maritime de Marseille : le projet représente à lui seul 36% du trafic de 2022 et induira la création de 6000 journées de travail pour les dockers, 1600 journées pour le personnel technique, sans compter les journées de travail des remorqueurs, pilotes et lamaneurs⁵.

⇒ Une amélioration de l'autonomie stratégique de la France et de l'UE

La production d'acier décarboner sur le sol européen permettra d'alimenter les filières identifiées comme stratégiques dans le règlement européen « Industrie Net zéro émissions », telles que celle des énergies renouvelables, de la mobilité électrique, etc.

³ AtmoSud. Base Cigale

⁴ EMEP/Agence Européenne de l'Environnement. Air pollutant emissions inventory guidebook 2019

⁵ Contribution écrite de Carfos / Sealinvest à la concertation publique préalable du projet GravitHy

La concertation préalable menée par GravitHy entre novembre 2023 et janvier 2024 a souligné les attentes et le soutien pour des projets de décarbonation comme GravitHy au niveau local.

GravitHy soutient très fortement le besoin d'une nouvelle ligne telle que proposée par RTE dans le cadre de cette concertation, qui est absolument indispensable pour le climat, la ré-industrialisation et les usages futurs de tous les habitants de la région Sud.



José Noldin
PDG de GravitHy